

Je me pose une question

Par **Filleperdu**, le 15/11/2018 à 23:56

Bonjour

MA QUESTION : Si je rate le droit constitutionnel et économie pensez-vous que cela soit très grave ou pas du tout pour la validation du 1er semestre ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 16/11/2018 à 08:50

Bonjour

Bon déjà, vous n'avez pas été capable de remplir votre profil convenablement.
Dans votre niveau d'étude, vous avez mis Master 1 alors que visiblement vous êtes en LD1.

Sinon, oui ça peut être très grave de rater le droit constitutionnel dans la mesure où c'est la matière qui a le plus gros coefficient avec l'introduction au droit.

Un gros loupé en droit constitutionnel fera fortement baisser votre moyenne générale.

J'ai d'ailleurs une amie qui a triplé son année rien qu'à cause du droit constitutionnel.

Cela dit, lors de sa première et sa deuxième L1, elle ne dépassait jamais 03/20 dans cette matière, donc forcément elle ne pouvait valider son année.

Par **Camille**, le 16/11/2018 à 09:01

Bonjour,

[citation]Je me pose une question[/citation]

Super, le sujet ! Quelle imagination ! On voit tout de suite de quoi il s'agit !

Le tout posté dans le forum Droit constitutionnel, vous auriez pu poster également dans le forum Economie...

[citation]pensez-vous que cela soit très grave ou pas du tout[/citation]

Vu comme vous me semblez parti, je pense que ce n'est pas grave du tout...